

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Ayrault : "Pas question de repousser l'âge légal de départ à la retraite"](#)
- [Retraites : qui va payer pour la pénibilité ?](#)
- [Retraites : Medef, FO, CFTC, leurs positions](#)
- [Retraites : "Le Medef fait toujours pression sur le gouvernement", selon la CGT](#)
- [Retraites : « Pas de modification des règles de calcul » d'ici 2020, selon la CFDT](#)
- [Croissance : rebond inattendu du PIB de 0,5%, la France sort de la récession](#)
- [L'OCDE pronostique une hausse du chômage en France au moins jusqu'à fin 2014](#)
- [Chantage au crédit d'impôts : Mme Pellerin dénonce le « racket » de grands groupes](#)
- [Les députés valident la réforme bancaire](#)
- [Les impayés de salaires battent un record inquiétant en juillet](#)
- [Le taux du Livret A abaissé à 1,25 % le 1<sup>er</sup> août](#)
- [Un tiers des artisans et commerçants peine à recruter](#)
- [100 nouvelles sociétés françaises installées en Suisse cette année](#)
- [La France a perdu 27 800 emplois marchands au deuxième trimestre](#)
- [Les créations d'entreprises ont continué de baisser en juillet](#)
- [Auto-entrepreneurs : le gouvernement botte encore en touche](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

- [Comment les hôpitaux publics vont économiser 100 millions d'euros sur leurs achats](#)
- [La Sécu rappelle à l'ordre près de 500 médecins pratiquant des tarifs excessifs](#)
- [La Cour des comptes dénonce les tarifs des analyses médicales](#)
- [Une pétition pour sauver la Sécu](#)
- [Fraude fiscale : Cazeneuve défend le monopole du fisc](#)
- [La liste de M. Condamine-Gerbier sur les politiques français fraudeurs n'existe pas](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Dexia enregistre une perte de 905 millions d'euros au premier semestre](#)
- [500 recrutements dans l'immobilier prévus chez Nexity](#)

**TEXTES LEGISLATIFS ET****REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Les chiffres clés de la Sécurité sociale 2012](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Ayrault : "Pas question de repousser l'âge légal de départ à la retraite"

Jean-Marc Ayrault, premier ministre, s'est exprimé le 25 août dans le Journal de 20h de France 2 sur un certain nombre de sujets :

**a)- Les retraites** : « *Il n'est pas question de repousser l'âge légal de départ à la retraite [car] ce serait pénaliser toute une génération, tous ceux qui ont prévu d'aller à la retraite dans les années qui viennent se sentiraient trahis* ». Concernant une **hausse de la CSG ou des cotisations sociales** : « *Rien n'est encore décidé* ». On attend des arbitrages définitifs mercredi 28 ou jeudi 29 août.

**b)- Le chômage** : « *J'y crois* », dit M. Ayrault en parlant de l'inversion de la courbe du chômage d'ici la fin de l'année. Pour lui, la croissance est « *de retour* », le gouvernement doit désormais la « *consolider* ».

**c)- Le budget** : Pour M. Ayrault, le gouvernement va réaliser des économies « *sans précédent* » dans le budget 2014 : « *[Du] jamais vu. Il y a des priorités à financer, comme l'éducation, les emplois d'avenir, les contrats de génération, la police ou la gendarmerie* ». Au sujet de **la pression fiscale** : « *Il y aura encore des efforts (en 2014), mais ces efforts vont diminuer* » ; avant de s'affirmer comme « *le premier ministre de la détermination à redresser notre pays. Et nous allons y parvenir* ». On sait que, dans les grandes lignes du budget 2014, qui seront exposées en septembre, il est prévu de demander un effort fiscal supplémentaire de six milliards d'euros aux Français. 14 milliards d'économies devront aussi être réalisés dans les dépenses publiques.

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/08/25/ayrault-pas-question-de-repousser-l-age-legal-de-depart-a-la-retraite\\_3466161\\_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130826-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/08/25/ayrault-pas-question-de-repousser-l-age-legal-de-depart-a-la-retraite_3466161_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130826-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 25/08/2013)

### ● Retraites : qui va payer pour la pénibilité ?

Dans la réforme des retraites est prévue la création des « **comptes de pénibilité** ». **Qui est concerné ?** Les salariés exposés à des « *facteurs objectifs de risque* ». **Le but ?** L'acquisition de points (un par mois), permettant de racheter des trimestres de cotisation, « *à raison de 10 à 15 points par trimestre racheté* ». **Combien ça coûterait ?** Deux milliards d'euros « *en régime de croisière* », selon le gouvernement. **Qui paierait ?** Principalement les entreprises, plutôt les grandes que les PME. « *Au nom de la "mutualisation de l'effort", une partie des cotisations de tous les employeurs seraient dédiées au dispositif, à laquelle s'ajouterait une "surcotisation" sur les salaires des employés exposés à la pénibilité, sur le modèle de la branche accident du travail de la Sécurité sociale. La troisième voie de financement passera par la "solidarité nationale" (impôts, abondement de l'Etat ou de la Sécurité sociale) en fonction de l'effort demandé aux employeurs* ». **Comment ?** Chaque mois, l'employeur devrait déclarer les salariés les plus exposés à des situations de pénibilité, à travers la déclaration de données sociales. **Des réactions.** **La CGPME** exprime « *son opposition radicale au projet* » : « *Aux antipodes d'une indispensable réduction du coût du travail, une surcotisation viendrait s'ajouter aux augmentations déjà prévues d'ici 2017* ». **Henri Sterdyniak**, économiste : « *Les PME sont peu concernées financièrement [par ces] comptes pénibilité* ». M. Sterdyniak estime que les grandes entreprises seront les plus concernées. Selon lui : « *[L'objectif du gouvernement est de] rendre plus indolore le passage de 62 à 63 ans de cotisations, en recyclant les économies ainsi réalisées sur la pénibilité. [...] Pour l'instant, le système est relativement injuste pour les salariés du privé. [...] Il faut que la loi permette de répartir l'allongement des durées de cotisation plus équitablement entre public et privé. [En quelque sorte,] on perd d'un côté ce qu'on gagne de l'autre, il n'y a pas de raison pour que cela augmente les coûts pour les PME* ».

[http://lentreprise.lexpress.fr/ressources-humaines/retraites-qui-va-payer-les-futurs-comptes-penibilite\\_42451.html](http://lentreprise.lexpress.fr/ressources-humaines/retraites-qui-va-payer-les-futurs-comptes-penibilite_42451.html)

(Source : <http://lentreprise.lexpress.fr> du 06/08/2013, Marc Bertrand)

[Retour au sommaire](#)

### ● Retraites : Medef, FO, CFTC, leurs positions

- **Medef** : **M. Gattaz** : « *[L'enjeu de la réforme des retraites est] crucial : mener enfin une vraie réforme structurelle des retraites qui permette de redonner confiance et visibilité aux salariés, quel que soit leur âge, leur condition, leur statut. Ce qui est nouveau est qu'on ne peut plus attendre et se contenter de demi-mesure. [...] Il faut juste souhaiter que le gouvernement s'attaque à ce sujet de manière résolue, non politique, en regardant les chiffres et les données, en visant l'équité entre les régimes et les générations, en favorisant l'emploi et en résolvant enfin cette question pour plusieurs années* ». En conclusion, **M. Gattaz** a rappelé les propositions du Medef : relèvement de l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans et allongement de la durée de cotisation à 43 ans en 2020. Il a également estimé que les entreprises ont « *déjà largement participé à l'effort d'équilibre* ». Selon lui, une réforme des retraites « *qui augmenterait les charges des entreprises se ferait donc au détriment de l'emploi* ». Enfin, il insiste sur la nécessité d'introduire « *une dose de retraite par capitalisation* » (placements financiers) et juge « *urgent de s'attaquer* » à la convergence des régimes de retraite, au nombre de 35.

- **Force Ouvrière** : M. Mailly, secrétaire général de FO, le 21 août sur RFI, au sujet du financement des retraites des métiers pénibles, estime que ce dernier doit passer par une cotisation de l'employeur et non par une augmentation de la CSG. **M. Mailly** : « *Ce qui ne serait pas acceptable, par exemple, c'est que l'on dise : on va prendre en compte la pénibilité et ce sont les salariés qui vont se la payer par une augmentation de la CSG. [...] La prise en compte de la pénibilité, c'est une revendication que nous avons depuis longtemps [...]. Ce que nous n'avons jamais réussi, notamment avec le patronat, c'est de voir les moyens de financement. [...] La pénibilité, si on veut la traiter, ça doit passer notamment par une cotisation employeur. C'est quand même les entreprises qui sont responsables des conditions de travail* ». Avant d'estimer que la prise en compte de la pénibilité ne devait pas être « *une contrepartie* » à l'allongement de la durée d'activité. Et de rappeler la journée de mobilisation, à l'appel de FO, de la CGT, FSU et Solidaires, le 10 septembre. Objet : « *Les retraites, l'emploi et le pouvoir d'achat* ».

- **CFTC** : Mme Coton, secrétaire générale en charge du dossier des retraites à la CFTC, a exposé la position de son organisation : « *Pour la CFTC, l'important est que tout le monde fasse des efforts, entreprises comprises. On aimerait que le gouvernement mette en place la fameuse retraite à la carte : travailler 42 ans, 43 ans, d'accord, mais alors, même si on n'a pas 62 ans, il faut pouvoir s'arrêter avant l'âge légal. Cela permet aux salariés jeunes d'intégrer les entreprises. Il faut aussi prendre en compte les différences de retraites entre les hommes [et] les femmes. Ces dossiers-là doivent pouvoir avancer : les salariés veulent bien faire des efforts mais il faut que cela serve à quelque chose. [...] Normalement, il devrait y avoir quelque chose de fait pour les femmes. Apparemment, il y aurait une bonification dès le premier enfant. [...] Il faut trouver un système pour que les entreprises qui amènent les salariés en situation de pénibilité ou qui ne rémunèrent pas les femmes par rapport à leurs compétences soient taxées ou surcotisées. Cela permettrait de créer un fonds pour compléter la retraite des femmes qui se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté. [...] Nous avons déjà dit au gouvernement que nous souhaitons que tout le monde participe aux efforts financiers qui doivent être faits. Avec une augmentation de la CSG, les entreprises ne participent pas. Cela repose uniquement sur les salariés. Lors des premières concertations, cette piste n'avait pas paru intéresser le gouvernement. Je pense que le Medef a fait pression. [...] Nous proposons une augmentation de la cotisation, assez légère et sur plusieurs années, que les entreprises paient une partie et les salariés une autre partie. Il n'est pas possible de ne rien faire payer aux entreprises qui vont continuer de payer les femmes en dessous de ce qu'elles devraient l'être, de ne pas travailler sur le dossier de la pénibilité, en se disant que, au bout du compte, c'est l'Etat et les cotisations des salariés qui vont payer. [...] L'histoire du coût du travail, on ne veut plus en entendre parler : quand on voit les bénéfices, les dividendes, au bout d'un moment, ce n'est plus audible. Même quand on ne touche pas aux taxes ou aux cotisations, ils n'embauchent pas nos jeunes* ».

[Retour au sommaire](#)

« [Le compte épargne pénibilité promis par M. Ayrault] est une bonne mesure mais il faut que soit réaffirmé le fait que le salarié doit pouvoir partir plus tôt à la retraite. Et ce n'est pas si clair que ça dans le rapport Moreau. [...] La CFTC demande qu'on ne touche pas aux petites pensions. Si on doit augmenter la CSG, que ce soit uniquement pour ceux qui ont déjà 6,6 de CSG. Les taux varient en fonction de la retraite : plus elle est basse, moins la CSG est élevée. A 6,6, la retraite est correcte. Pour eux, il est possible de porter la CSG au même taux que les actifs mais il faut enlever les 0,3 payés depuis le 1er avril pour la dépendance ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130821.CHA3162/retraites-pierre-gattaz-president-du-medef-refuse-la-demi-mesure.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130822](http://www.challenges.fr/economie/20130821.CHA3162/retraites-pierre-gattaz-president-du-medef-refuse-la-demi-mesure.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130822)

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130821.OBS3817/retraites-tout-le-monde-doit-contribuer-meme-les-entreprises.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130822](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130821.OBS3817/retraites-tout-le-monde-doit-contribuer-meme-les-entreprises.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130822)

(Sources : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) & <http://tempsreel.nouvelobs.com> de 22/08/2013, Louis Morice)

#### ● Retraites : "Le Medef fait toujours pression sur le gouvernement", selon la CGT

**Eric Aubin**, en charge du dossier retraites à la CGT, a exposé les positions de son organisation sur le sujet : « Nos propositions ne laissent pas insensible le gouvernement qui mesure la cohérence et le sérieux de la CGT sur ces questions. Nous avons des propositions crédibles. On espère être entendus mais, à voir les premières pistes qui fuient, on peut penser qu'il y a encore quelques efforts à faire. [La hausse de la CSG est] une très mauvaise piste car elle touche au pouvoir d'achat. Cela touche donc à cette consommation dont on sait que c'est elle qui permet un retour de la croissance. Le 0,5 de croissance au deuxième trimestre est principalement lié à la consommation. Pour nous amadouer, on nous dit que cela présente l'avantage de mettre à contribution le patrimoine, le capital... Mais il faut savoir que 80 % des entrées de la CSG, ce sont les ménages qui paient. [La participation des entreprises] est réduite à peau de chagrin. Là aussi, on pense que le Medef, malgré le changement de son président, continue à faire pression auprès du gouvernement. [...] Quand on regarde ce qui s'est passé notamment au deuxième trimestre : tout l'argent public donné aux entreprises ne sert pas à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés ni à l'investissement puisqu'il a stagné. Finalement, l'argent public sert à verser des dividendes qui, eux, ont explosé. Le gouvernement doit intervenir pour faire en sorte qu'il y ait un rééquilibrage dans la répartition des richesses et de faire en sorte que cette part qui va aujourd'hui aux dividendes aille plus vers les salaires et l'investissement. [L'allongement de cotisation] s'inscrit dans ce qu'a fait la droite dans les précédentes réformes. Cela nous pose problème pour un gouvernement de gauche, d'autant que c'est ne pas prendre en compte ce qu'est la situation de l'emploi. Or, on continue de sortir les seniors des entreprises. On a de moins en moins de salariés qui ont le plein de leurs droits lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite. Avec les décotes, on a un niveau de pension qui va chuter. Pour le court terme, nous proposons de mettre les moyens pour récupérer la fraude fiscale : 80 milliards d'euros, chiffres du gouvernement. [...] Nous souhaitons aussi que sur les 200 milliards d'aides aux entreprises chaque année, on récupère quelques milliards qui n'ont aucun effet sur l'emploi, comme le montre un rapport du Conseil économique et social. [...] [Sur le long terme] nous demandons une mise à contribution des revenus financiers des entreprises. Et puis il y a la question de la modulation des cotisations en fonction de la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée. Enfin, il faut élargir l'assiette de cotisation : c'est la remise en cause de toutes les exemptions qui existent sur la participation, l'intéressement, les stock-options. Il faut que tous les revenus soient soumis à cotisation ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130822.OBS4100/retraites-le-medef-fait-toujours-pression-sur-le-gouvernement.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20130826](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20130822.OBS4100/retraites-le-medef-fait-toujours-pression-sur-le-gouvernement.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20130826)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 22/08/2013, Louis Morice)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Retraites: "pas de modification des règles de calcul" d'ici 2020, selon la CFDT

**Laurent Berger**, secrétaire général de la CFDT, s'est exprimé après une rencontre avec M. Ayrault : « D'ici 2020, et ça a été dit par le Premier ministre, il n'y aura pas de modification des règles de calcul des retraites. [M. Ayrault a] dit qu'il n'y aurait pas de modifications dans le calcul de la retraite des fonctionnaires et des régimes spéciaux. [Par contre,] l'ensemble

des mesures qui seront dans cette réforme seront appliquées évidemment à l'ensemble des salariés tous régimes confondus ». Toujours d'après M. Berger, le 1<sup>er</sup> ministre a confirmé « la mise en place d'un compte-pénibilité. Il nous a aussi dit qu'il n'y aurait pas de baisse des pensions ni de gel des pensions ». Sur le compte pénibilité, a précisé M. Berger, M. Ayrault « nous a confirmé [sa] mise en place. [Il] nous a confirmé que cela concernerait l'ensemble des dix facteurs (produit cancérigènes, travail de nuit, etc.) qui sont générateurs de pénibilité. Ce qui n'est pas fixé, c'est le nombre d'années requises pour avoir une réparation ».

[http://actu.voila.fr/actualites/politique/2013/08/26/retraites-pas-de-modification-des-regles-de-calcul-d-ici-2020-selon-la-cfdt\\_14583458.html](http://actu.voila.fr/actualites/politique/2013/08/26/retraites-pas-de-modification-des-regles-de-calcul-d-ici-2020-selon-la-cfdt_14583458.html)

(Source : <http://actu.voila.fr> du 26/08/2013)

#### ● **Croissance : rebond inattendu du PIB de 0,5 %, la France sort de la récession**

D'après les chiffres de l'Insee publiés le 19/08/2013, le produit intérieur brut (PIB) de la France a rebondi de 0,5 % au deuxième trimestre. La France sort ainsi de la récession. **Les raisons ?** Une augmentation de la consommation des ménages (+ 0,4 % au 2<sup>ème</sup> trimestre contre - 0,1 % au 1<sup>er</sup>). Un ralentissement de la diminution de l'investissement (- 0,5 % après - 1,0 %). Les variations de stocks des entreprises qui ont contribué positivement à la croissance de l'activité (+ 0,2 point). Enfin, les exportations (+ 2 % après - 0,5 %) et les importations (+ 1,9 % après + 0,1 %) qui ont progressé simultanément.

<http://www.leparisien.fr/economie/rebond-inattendu-du-pib-de-0-5-au-2eme-trimestre-14-08-2013-3052113.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 14/08/2013)

#### ● **L'OCDE pronostique une hausse du chômage en France au moins jusqu'à fin 2014**

Dans son rapport annuel « *Perspectives de l'emploi* », publié mardi 16 juillet, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit pour la France un taux de chômage à 11,2 % (11,6 % en incluant les Dom) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, contre 10,7 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013 (11,1 % Dom compris). Pour l'OCDE, la France « *fait face à un chômage durablement élevé et persistant [et] le marché du travail français peine à se redresser* ». Ceci plus de 5 ans après le début de la crise financière. **L'OCDE** : « *[Paris doit] s'attaquer à certains défis structurels qui continuent de persister sur le marché du travail. Si le taux de chômage en France est légèrement plus faible que dans la zone euro [12,2 % en moyenne, tirée à la hausse par la Grèce et l'Espagne, ndlr], il reste élevé en comparaison des 34 pays de l'OCDE (8 % en moyenne), et notamment de son voisin allemand. [...] La part des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation, a augmenté de 2,8 points entre 2007 et 2012* ». L'OCDE appelle à investir dans une stratégie qui améliore les taux d'emploi à la fois des jeunes et des seniors, les deux catégories d'âge les plus frappées : « *Les emplois d'avenir et les contrats de génération, dispositifs ciblés sur les jeunes et les seniors, sont une première avancée en ce sens, [mais il faut] des réformes plus structurelles permettant d'améliorer durablement les taux d'emploi à tous les âges* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130716trib000775988/l-ocde-pronostique-une-hausse-du-chomage-en-france-au-moins-jusqu-a-la-fin-2014.html>

- Le rapport de l'OCDE (2 pages) :

[http://www.oecd.org/fr/els/emp/Country%20Notes-FRANCE%20\(FR\).pdf](http://www.oecd.org/fr/els/emp/Country%20Notes-FRANCE%20(FR).pdf)

(Sources : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 16/07/2013, [www.oecd.org](http://www.oecd.org))

[Retour au sommaire](#)

● **Chantage au crédit d'impôts : Mme Pellerin dénonce le « racket » de grands groupes**  
**Fleur Pellerin**, ministre déléguée chargée des PME, s'est exprimée sur RTL sur le détournement du crédit d'impôt (CICE) qui existerait : « *Je confirme. Il y a plusieurs dirigeants de PME, des fournisseurs qui ont signalé ces abus. Je crois qu'on peut appeler cela du racket. Quand il y a une captation de l'aide de l'Etat, c'est inadmissible* ». **Le problème ? Pierre Pelouzet**, médiateur des entreprises, dans Le Parisien : « *Une dizaine de grands groupes connus font pression auprès de leurs sous-traitants ou de leurs fournisseurs pour leur soutirer leur crédit d'impôt compétitivité* ». Selon Le Parisien, seraient mis en cause « *des grands noms de l'automobile, de l'énergie ou encore de la santé* ». **Le Parisien** : « *Des centaines de PME, fournisseurs ou sous-traitants, sont concernés.* »

Plusieurs donneurs d'ordre, ont pris prétexte du CICE dont bénéficiaient leurs fournisseurs pour renégocier les tarifs à la baisse de 2, voire de 3 à 5 % pour l'une d'entre elles ». Le 27 mai, le rapport d'activité de la médiation interentreprises indiquait avoir reçu plus d'une dizaine de plaintes.

<http://www.leparisien.fr/economie/chantage-au-credit-d-impot-pellerin-denonce-le-racket-de-grands-groupes-18-07-2013-2990651.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 17 & 18/07/2013)

#### ● Les députés valident la réforme bancaire

Le 18 août 2013, les députés ont voté la réforme bancaire. Pour : les socialistes, les écologistes et les radicaux de gauche. Contre : l'UMP. L'UDI s'est abstenue.

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Les-deputes-valident-la-reforme-bancaire-619701>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 18/07/2013, G.V. (avec AFP) – LeJDD.fr)

#### ● Les impayés de salaires battent un record inquiétant en juillet

Malgré le rebond de la croissance qui sort la France de la récession, selon Le Figaro, certains signaux économiques « incitent à la prudence [...] quand ils n'inquiètent pas franchement ». Ainsi en va-t-il, d'après le quotidien, des statistiques de l'AGS (association de garantie des salaires), un système géré par l'assurance chômage, qui « permet de payer les employés quand leur entreprise, en redressement, en liquidation ou en procédure de sauvegarde, n'a plus un sou en caisse ». En juillet, le montant des avances de salaire de l'AGS s'est ainsi élevé au niveau record de 228,8 millions d'euros (chiffre provisoire). **Le Figaro** : « Depuis le début de l'année, le montant des prestations versées a augmenté de 4 % par rapport à la même période en 2012, culminant à 1,3 milliard ». **Les entreprises les plus touchées ?** Les TPE (très petites entreprises). 80 % des demandes émanent d'entreprises employant moins de 10 salariés. **Les secteurs concernés ? L'AGS** : « Les secteurs les plus représentés dans l'ensemble de ces affaires sont toujours le commerce, les transports, l'hébergement et restauration (35,3 %), et la construction (27,4 %) ». L'AGS se trouve fragilisée par cette situation. A cela, deux raisons : 1) son taux de cotisation (0,3 % de la masse salariale) n'a pas été revu à la hausse ; 2) les sommes récupérées sur la vente des actifs des entreprises en faillite et lors des plans de redressement (sa 2<sup>ème</sup> source de financement) sont plutôt en diminution. **Thierry Méteyé**, directeur général de l'AGS : « Beaucoup d'entreprises avec qui nous avons négocié des délais de paiement reviennent nous voir en nous disant qu'elles ne pourront pas faire face aux échéances. Les entreprises souffrent à tous les niveaux ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/08/19/20002-20130819ARTFIG00447-les-impayes-de-salaires-battent-un-record-inquietant-en-juillet.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/08/2013, Guillaume Guichard)

#### ● Le taux du Livret A abaissé à 1,25 % le 1<sup>er</sup> août

Pierre Moscovici, ministre de l'Economie, a annoncé le 18 juillet que le taux du Livret A était abaissé à 1,25 % à partir du 1<sup>er</sup> août. **M. Moscovici** : « La situation de l'économie justifie une telle baisse. La baisse du taux du Livret A permet de baisser le niveau des taux auxquels la CDC [Caisse des Dépôts, ndlr] prête et une baisse à 1,25 % permettra aux bailleurs sociaux d'économiser 600 millions d'euros en année pleine ». Si la formule fixant le taux du Livret A avait été appliquée à la lettre, il serait toutefois tombé à 1 %. **M. Moscovici** : « Une baisse de 1,75 à 1 % aurait été très importante, nous avons décidé de nous affranchir de cette formule, [afin de] donner un coup de pouce [à ce placement]. Ce taux permet de garantir le pouvoir d'achat du Livret A en le maintenant au-dessus du niveau de l'inflation. Nous sommes à la fois défenseur du pouvoir d'achat du Livret A et à la fois nous voulons faire en sorte que la reprise soit accompagnée, musclée ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-taux-du-livret-a-sera-abaisse-a-1-25-le-1e-aout\\_395028.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-taux-du-livret-a-sera-abaisse-a-1-25-le-1e-aout_395028.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 18/07/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Un tiers des artisans et commerçants peine à recruter

D'après une enquête de l'Union professionnelle artisanale (UPA), un tiers des artisans a du mal à recruter (29 %, contre 21 % en 2012). Des dizaines de milliers d'emplois sont à pourvoir, sans trouver preneurs. **Pourquoi ?** Manque de qualification. **Le secteur le plus touché ?** L'hôtellerie-restauration, avec 44 % des employeurs se plaignant, contre 29 % en 2012 – et qui représente 50 000 emplois à pourvoir. **Autres secteurs** à proposer des postes, sans trouver de candidats : la boulangerie (10 000 emplois), le bâtiment (9 000 emplois), la boucherie (4 000 emplois). **L'UPA** demande au gouvernement d'agir sur le coût de l'emploi, mais aussi : « *L'autre révolution à mener concerne l'orientation et la formation, avec l'impératif de mieux faire correspondre la formation professionnelle initiale des jeunes et celle des demandeurs d'emploi avec les besoins des entreprises* ».

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20130716trib000775989/un-tiers-des-artistes-et-commerçants-peine-a-recruter.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 16/07/2013, Ian Hamel)

### ● 100 nouvelles sociétés françaises installées en Suisse cette année

Selon **Romain Duriez**, directeur de la Chambre franco-suisse pour le Commerce et l'Industrie, une centaine de nouvelles sociétés françaises ont élu domicile en Suisse depuis le début de l'année. 850 entreprises en Suisse sont détenues à plus de 25 % par une maison mère en France. **M. Duriez** : « *Elles étaient 550 il y a dix ans et 750 en 2010-2011. [Une évolution] linéaire et progressive dans le temps, sans coup d'accélération. [Il s'agit autant de] grosses entreprises, de PME que de filiales commerciales d'une société française* ». Selon le journal helvétique **Tages Anzeiger** : « *Plus encore qu'une fiscalité des entreprises plus faible, ce sont les économies sur les charges sociales auxquelles s'intéressent les entreprises françaises. Sur les salaires mensuels de plus de 10 000 francs suisses (8 000 euros), les charges sociales se montent à 32 % en Suisse contre 65 % en France* ». La politique salariale suisse attire aussi les entreprises françaises. D'après **Claudine Schmid**, députée française UMP représentant les Français vivant en Suisse, on observe de plus en plus d'entreprises françaises qui « *sans déplacer en Suisse leur siège social [y envoient] leurs centres directionnels (les cadres dirigeants, ndlr). [Ces derniers] y paient moins d'impôts et n'y sont pas soumis à la taxe sur les hauts salaires* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202949659755-100-nouvelles-societes-francaises-installees-en-suisse-cette-annee-595308.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20130814-\[s=461370 n=2 c=201 j-1413980 SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202949659755-100-nouvelles-societes-francaises-installees-en-suisse-cette-annee-595308.php?xtor=EPR-1500-[france]-20130814-[s=461370 n=2 c=201 j-1413980 SDV]@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 14/08/2013, Hélène Dupuy)

### ● La France a perdu 27 800 emplois marchands au deuxième trimestre

Selon les chiffres publiés le 14 août par l'Insee et la Dares, l'économie française a perdu au deuxième trimestre trois fois plus d'emplois qu'au cours du premier trimestre. 27 800 dans les secteurs marchands non agricoles. **Les Echos** : « *Sur un an, la France a perdu près de 118 000 emplois* ». **Des signes encourageants pour l'avenir ?** L'emploi intérimaire, considéré comme un indicateur avancé du marché du travail, s'est maintenu au premier semestre. Il a même « *légèrement progressé depuis début 2013 (+ 9 700 postes), mettant un terme au repli de l'emploi intérimaire à l'œuvre depuis mi-2011* ». Sur un an cependant, la baisse reste d'importance, puisque l'intérim « *a perdu 27 600 postes* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202949313583-la-france-a-perdu-27-800-emploismarchands-au-deuxieme-trimestre-595250.php?xtor=EPR-101-\[NL 13h\]-20130814-\[s=461370 n=2 c=201 j-1413980\]@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202949313583-la-france-a-perdu-27-800-emploismarchands-au-deuxieme-trimestre-595250.php?xtor=EPR-101-[NL 13h]-20130814-[s=461370 n=2 c=201 j-1413980]@2)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 14/08/2013, Claude Fouquet)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les créations d'entreprises ont continué de baisser en juillet

En juillet, le nombre de créations d'entreprises a reculé de 1,4 %. **Une des causes ?** Le recul continu des sociétés créées sous le régime de l'auto-entrepreneuriat, « *qui fait l'objet d'une réforme contestée* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-creations-d-entreprises-ont-continue-de-baisser-en-juillet\\_399142.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/les-creations-d-entreprises-ont-continue-de-baisser-en-juillet_399142.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 22/08/2013)

### ● **Auto-entrepreneurs : le gouvernement botte encore en touche**

La présentation du projet de loi sur la réforme du statut des auto-entrepreneurs ne tranchera pas sur le principal sujet de polémique : la limitation du chiffre d'affaires annuel. Cette décision est renvoyée « à un décret ultérieur ». En juin, Sylvia Pinel avait obtenu du premier ministre que le plafond du chiffre d'affaires annuel des auto-entrepreneurs de professions libérales et du bâtiment soit abaissé de 32 600 euros à 19 000 euros. Ceci à la demande des artisans du bâtiment qui voient l'auto-entreprise comme une concurrence déloyale. Les réactions ne se sont pas fait attendre. **Grégoire Leclercq**, président de la Fédération des auto-entrepreneurs : « *C'est une mauvaise solution. Ceux qui dépasseront vont simplement travailler au noir* ». Les « **poussins** », mouvement de défense des auto-entrepreneurs né en juin : « *Si réforme des auto-entrepreneurs il y a, il n'est pas acceptable de le faire de cette façon, par décret. Le débat démocratique doit avoir lieu au Parlement* ». La commission du député PS **Laurent Grandguillaume** sur l'entrepreneuriat individuel, dont les travaux vont débiter en septembre, devrait aider le gouvernement à renouer le dialogue. **François Hurel**, président de l'Union des auto-entrepreneurs : « *L'essentiel est d'organiser une véritable concertation, par exemple autour d'un alignement entre les régimes. Nous pouvons aussi imaginer une séparation entre métier et activité* » - en distinguant, par exemple, dans le bâtiment, les gros chantiers du petit bricolage. **Grégoire Leclercq**, pour sa part, estime que : « *Nous avons déjà connu onze évolutions réglementaires en quatre ans et demi. Ce que nous voulons maintenant, c'est la stabilité* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/08/18/20002-20130818ARTFIG00141-autoentrepreneur-le-gouvernement-botte-encore-en-touche.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 20/08/2013, Guillaume Guichard)

### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

#### ● **Comment les hôpitaux publics vont économiser 100 millions d'euros sur leurs achats**

Jean-Olivier Arnaud, président de l'UniHA, le réseau coopératif d'achats groupés de 56 établissements hospitaliers publics français, assure qu'il fera réaliser à ses membres « *un total de 100 millions d'euros d'économie en 2014* ». **Comment ?** En étant plus strict sur les médicaments. **M. Arnaud** : « *Il a fallu que les pharmaciens des hôpitaux fassent de la pédagogie auprès des médecins concernant le choix des médicaments, notamment en privilégiant les génériques, tant que possible* ». Et en privilégiant le développement des achats groupés pour les produits de santé (seringues, fils de suture...), les dispositifs médicaux (IRM, Scanners...), ainsi que les contrats énergétiques sur le gaz.

[http://www.challenges.fr/economie/20130717.CHA2456/comment-les-hopitaux-publics-vont-economiser-100-millions-d-euros-sur-leurs-achats.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130718](http://www.challenges.fr/economie/20130717.CHA2456/comment-les-hopitaux-publics-vont-economiser-100-millions-d-euros-sur-leurs-achats.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130718)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/07/2013)

#### ● **La Sécu rappelle à l'ordre près de 500 médecins pratiquant des tarifs excessifs**

Environ 500 courriers ont été envoyés par l'Assurance maladie à des médecins. **Objet ?** Des tarifs jugés excessifs : la moyenne dépasse 2,5 fois le tarif de la Sécu. Au total, 29 135 médecins pratiquent des dépassements d'honoraires. Ces 500 médecins vont, dans un premier temps, subir une période d'observation. Si, à l'issue de cette période, ils n'ont pas modéré leurs tarifs, leur dossier sera transmis à une commission paritaire régionale, entre octobre et novembre. **Sanction envisagée ?** Le déconventionnement. **Les médecins ciblés ?** 105 médecins « à exercice particulier » (homéopathes, etc.), 101 chirurgiens, 77 généralistes, 69 gynécologues, 49 ophtamologues. 85 d'entre eux travaillent en hôpital. 246 exercent en Ile-de-France, dont 143 à Paris.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202950076495-la-secu-rappelle-a-l-ordre-pres-de-500-medecins-pratiquant-des-tarifs-excessifs-595379.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20130815-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_-1413980\[ SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202950076495-la-secu-rappelle-a-l-ordre-pres-de-500-medecins-pratiquant-des-tarifs-excessifs-595379.php?xtor=EPR-1500-[france]-20130815-[s=461370_n=2_c=201_-1413980[ SDV]@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 15/08/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● La Cour des comptes dénonce les tarifs des analyses médicales

Un rapport de la **Cour des comptes**, établi à la demande de la Commission des affaires sociales du Sénat, estime que les dépenses de biologie médicale doivent significativement diminuer. Pour y parvenir, la Cour préconise de baisser de 7,5 % d'un coup la tarification des actes de biologie. La Sécurité sociale pourrait ainsi économiser environ 220 millions d'euros par an. Autre point : la Cour des comptes souhaite aussi une meilleure maîtrise du nombre d'analyses. Elle pointe l'exemple des hôpitaux qui ont tendance à refaire certains examens déjà effectués en ville : « *Une réduction de 10 % à 15 % du nombre d'actes permettrait une économie de 200 à 300 millions d'euros. En dix ans, le nombre d'analyses a bondi de 60 % alors que l'indice de volume de l'ensemble des soins de ville n'a progressé que de 35 %* ». Pour **François Blanchecotte**, président du Syndicat des biologistes, une des trois organisations professionnelles du secteur, baisser autant les tarifs serait « *irresponsable* » et « *dangereux pour l'équilibre économique des laboratoires de biologie médicale* ». Avant d'ajouter qu'une baisse brutale des tarifs risque de signer « *la mort de laboratoires de proximité. Nous sommes en restructuration et près de 8 000 emplois sont menacés dans le secteur* ». Ce à quoi la Cour répond que les laboratoires qui pourront se moderniser feront des gains de productivité et dégageront davantage de marges.

<http://www.leparisien.fr/laparisienne/sante/sante-la-cour-des-comptes-denonce-les-tarifs-des-analyses-medicales-18-07-2013-2991197.php>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 18/07/2013)

### ● Une pétition pour sauver la Sécu

Le professeur **André Grimaldi**, diabétologue et farouche défenseur des hôpitaux publics, a lancé une pétition intitulée « *Pour un débat public sur la santé* ». **Son but ? Le Parisien** : « *Provoquer un salutaire débat sur la part respective occupée dans notre système de soins par la Sécu d'un côté — régie selon le principe de solidarité — et de l'autre par les mutuelles et les assureurs, la prise en charge dépendant alors directement du risque assuré. En toile de fond de la pétition, une crainte : celle d'une privatisation rampante de l'assurance maladie qui, à terme, rembourserait de moins en moins les médicaments, cures thermales, séances de kiné et consultations chez un médecin, bref, tout ce que les signataires appellent les 'soins courants'* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/une-petition-pour-sauver-la-secu-25-08-2013-3078143.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 25/08/2013, Odile Plichon)

### ● Fraude fiscale : Cazeneuve défend le monopole du fisc

Bernard Cazeneuve, ministre du Budget, s'est prononcé sur un amendement adopté par la Commission du Sénat, qui permettrait à des magistrats de se passer du feu vert du fisc pour lancer des enquêtes contre des fraudeurs fiscaux. Il est contre. S'il entend « *renforcer la coopération entre le fisc et la justice* », il estime qu'« *il ne sert à rien d'opposer l'administration fiscale à la justice, cela profiterait aux fraudeurs* ». Il veut donc maintenir le monopole de l'administration fiscale, seule habilitée via la commission des infractions fiscales (CIF) à saisir la justice. **M. Cazeneuve** : « *[Mon projet de loi vise à] favoriser l'articulation entre l'administration de Bercy et celle de la Place Vendôme en renforçant leurs moyens. [La création du délit de] fraude fiscale en bande organisée [va permettre aux enquêteurs de bénéficier de moyens renforcés comme] les infiltrations, les écoutes ou les gardes à vue prolongées [ou encore] la création d'un procureur financier à compétence nationale. [...] Cette idée que l'administration fiscale serait molle et la justice dure est une idée fautive. Les deux sont rigoureuses. C'est en faisant travailler ensemble le fisc et la justice que l'on rattrapera les fraudeurs* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130717.CHA2434/fraude-fiscale-cazeneuve-defend-le-monopole-du-fisc.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130717](http://www.challenges.fr/economie/20130717.CHA2434/fraude-fiscale-cazeneuve-defend-le-monopole-du-fisc.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130717)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 17/07/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● La liste de M. Condamin-Gerbier sur les politiques français fraudeurs n'existe pas

M. Condamin-Gerbier a admis que la liste d'hommes politiques français détenant frauduleusement des comptes en Suisse n'existait pas. **Me Edmond de Braun**, son avocat, dans *L'Agefi*, le quotidien suisse de la finance : « *Il a utilisé cet argument pour faire taire les menaces dont il a fait l'objet à l'époque [...]. Mon client reconnaît que c'était un moyen de pression très maladroite. [...] Ses interlocuteurs français lui ont assuré qu'il ne risquait rien en témoignant devant une commission d'enquête parlementaire. Mon client a aujourd'hui le sentiment d'avoir été floué, par les médias et par certaines autorités. On lui avait assuré que son témoignage devant le Sénat serait à usage interne. Or, il a été révélé au public* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/la-liste-de-pierre-condamin-gerbier-sur-les-politiques-francais-fraudeurs-n-existe-pas-16-08-2013-1714588\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130818](http://www.lepoint.fr/economie/la-liste-de-pierre-condamin-gerbier-sur-les-politiques-francais-fraudeurs-n-existe-pas-16-08-2013-1714588_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130818)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 16/08/2013)

### LA VIE DES ENTREPRISES

#### ● Dexia enregistre une perte de 905 millions d'euros au premier semestre

Malgré une perte de 905 millions d'euros, la direction du groupe bancaire se montre confiante et déclare que Dexia « *continue de mener à bien sa mission* ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202938899463-dexia-enregistre-une-perte-de-905-millions-d-euros-au-premier-semestre-593579.php?xtor=EPR-101-\[NL\\_13h\]-20130807-\[s=461370\\_n=3\\_c=306\\_-\]1413980@2](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/0202938899463-dexia-enregistre-une-perte-de-905-millions-d-euros-au-premier-semestre-593579.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130807-[s=461370_n=3_c=306_-]1413980@2)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 07/08/2013)

#### ● 500 recrutements dans l'immobilier prévus chez Nexity

Guy Hoquet, qui appartient au groupe Nexity, annonce qu'il va procéder à 500 recrutements en France, « *dès cette rentrée et jusqu'à la fin de l'année* ». **Fabrice Abraham**, directeur du réseau : « *Ce recrutement traduit notre confiance dans notre activité. Ces recrutements se feront dans la gestion administrative, la comptabilité et la vente* » - sans préciser toutefois la nature des contrats (CDD, CDI...). On notera que le réseau d'agences a enregistré une hausse de 16 % de ses ventes en juillet.

[http://www.challenges.fr/emploi/20130826.CHA3233/500-recrutements-dans-l-immobilier-prevus-chez-guy-hoquet.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130826](http://www.challenges.fr/emploi/20130826.CHA3233/500-recrutements-dans-l-immobilier-prevus-chez-guy-hoquet.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130826)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 26/08/2013)

### TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

#### ● Les chiffres clés de la Sécurité sociale 2012

Pour retrouver les chiffres clés de la Sécurité sociale pour 2012 : dépenses, recettes, prestations de chaque branche du régime général. Sont aussi présentés les équilibres financiers, les programmes de qualité et d'efficience, ainsi que les principaux indicateurs de performance. Pour conclure, vous pourrez consulter l'organigramme institutionnel de la Sécurité sociale au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

<http://actu.ur750.recouv/spip.php?article1569>

- Le rapport dans son entier (44 pages) :

[http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/2013\\_chiffres\\_cles.pdf](http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/2013_chiffres_cles.pdf)

(Source : [www.securite-sociale.fr](http://www.securite-sociale.fr))

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible vous souhaite une bonne rentrée 2013**

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)